

L'expulsion des musulmans d'Amérique et d'Europe va-t-elle réduire le terrorisme ?

Voici jusqu'où vont certains libres-penseurs musulmans dans leur analyse de la situation créée par l'islam en Occident et dans les remèdes radicaux qu'ils préconisent (N.D.T.)

La gestion du danger du terrorisme en Amérique et en Europe paraît stérile et inappropriée en raison des obstacles juridiques de ces pays qui sanctifient les libertés publiques et les droits de l'homme. Il est regrettable qu'à ce jour ces pays ne soient pas convaincus que les droits de l'homme visent uniquement le citoyen honnête, à l'âme noble et loyal à son pays [d'adoption N.D.T.] et non pas le criminel terroriste qui veut détruire la vie et tuer les gens avec une conscience tranquille. Ce criminel considère même que tuer massivement des humains est un geste sacré pour lequel il sera gratifié par Dieu du paradis et de femmes aux beaux yeux. L'Amérique et l'Europe doivent faire une distinction et comprendre que les droits de l'homme sont réservés au bon citoyen fidèle à son pays et non au criminel terroriste.

Donc, cette distinction [dans le champ d'application des droits de l'homme] permet de dépasser l'étape romantique et moralisatrice des droits de l'homme et de considérer le terrorisme comme dangereux et comme un ennemi féroce qui ne reconnaît pas l'ensemble des valeurs, des lois et des chartres des droits de l'homme ... On doit donc le traiter d'une façon réciproque afin que s'exerce le droit à la légitime défense. Si l'Amérique et l'Europe veulent se protéger du terrorisme, elles doivent suivre des méthodes efficaces et intervenir aussi sur le terrorisme qui se dissimule dans ces pays chez certains musulmans résidents qui les détestent pour des motifs religieux et de civilisation et qui cherchent à les détruire. Nous n'avons pas l'intention d'inclure tous les musulmans mais

comme nous ne possédons ni instruments scientifiques ni statistiques précises qui dévoileraient pour nous les intentions et les profondeurs de la pensée des musulmans présents en Amérique et en Europe – ce qui nous permettrait de faire le tri entre le bon et le mauvais –, la logique et les intérêts de ces pays exigent de généraliser le doute sur tous les musulmans sans exception, en raison du principe de précaution, même si cela entraîne des victimes innocentes. La noblesse du but du combat contre le terrorisme et de la protection de la vie des gens peut justifier qu'il y ait quelques victimes qui seront par erreur exposées à des arrestations, à la prison et à l'expulsion.

Ma vie d'arabe et de musulman, j'en ai l'expérience et l'ai reçue en héritage – vous aussi, vous avez adhéré à vos nations et à vos religions par héritage –. Je dis donc que, grâce à mon expérience et mû par mon désir de combattre le terrorisme, de protéger la vie des humains et la culture américaine et européenne ... , je suggère à ces états d'avoir recours aux méthodes de départ volontaire par la voie d'une incitation financière, ainsi qu'à l'expulsion et à la peine de déchéance de leur nationalité pour les suspects. Pour ceux dont le départ se déroule par la voie de l'incitation financière, je suggère que l'on donne une somme d'argent à tout musulman vivant en Amérique et en Europe en contrepartie de son acceptation de renoncer à sa nationalité et d'être renvoyé vers son pays d'origine. Quant à l'expulsion, on requerra davantage de poursuites et d'arrestations pour tous ceux qui font l'objet de soupçons et de doutes, même si les preuves ne sont pas suffisantes pour les condamner, au lieu de dépenser de l'effort de l'argent et du temps à les surveiller. Il est préférable de les arrêter, de les déchoir de leur nationalité, de les expulser et de se débarrasser d'un danger potentiel pour le pays.

A mon avis, l'application du départ volontaire et de l'expulsion allégerait beaucoup la présence des musulmans en Amérique et en Europe. Beaucoup d'entre eux seront dissuadés [de toute activité novive] et se trouveront en situation de

panique permanente ce qui les contraindra à respecter ces pays et leurs lois. Ils seront poussés à collaborer avec les forces de sécurité et à porter à leur connaissance la présence d'éléments terroristes vivant dans leurs rangs. Avec le temps ces pays verront que le danger du terrorisme diminue très nettement, qu'il est largement maîtrisé, que le nombre de musulmans a diminué et que le projet d'islamisation de l'Amérique, de l'Europe que voudraient réaliser certains musulmans s'est dissipé. N'oublions pas aussi bien sûr, [dans ces mesures], l'arrêt de l'immigration des musulmans.

Le droit à la légitime défense est un droit sacré pour les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe. Si les lois et les chartes des droits de l'homme barrent la voie à la légitime défense et offrent de dangereuses failles aux terroristes, il faut suspendre immédiatement ces lois et ces chartes et les envoyer au diable, pour cette grande cause sacrée qui est de protéger la vie des gens de la barbarie du terrorisme.

Taher Khoudeir

écrivain et polémiste, américain d'origine irakienne

Traduit de l'arabe par Bernard Dick

L'article traduit ci-dessus a suscité un long commentaire récent sur le site des Laïques Arabes sous le titre ô musulmans du monde, tirez la leçon ! ! (2). L'auteur émet un avis personnel pour expliquer que ce sont « les textes religieux [de l'islam] qui sont à l'origine de la haine que portent les musulmans envers les Etats-Unis en particulier et envers l'Europe en général ». Il pose deux questions : « A qui, parmi les musulmans, incombe la responsabilité de cette haine et quel est le rôle des hommes de religion sur la vie des millions de musulmans vivant en Occident ? » et « Si tous les musulmans avaient suivi la même voie pour vivre dans l'honneur et en paix, y aurait-il eu ces voix récentes qui réclament leur expulsion ? ».

(1) Article publié par le site elaph, 9 juin 2010, <http://65.17.227.84/web/opinion/2010/6/568802.html>

(2) L'auteur du commentaire : Shâmel 'abd al-'Aziz, <http://www.ssrcaw.org>, 1/12/2010